

**Complément d'avis n° 2017/07-04
relatif à l'admission par l'État de diplômes d'ingénieur délivrés
par l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université
de Yaoundé I (ENSP) – Cameroun**

Objet

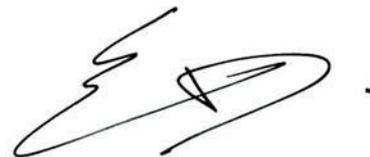
Prolongement de l'accréditation d'un an pour les diplômes suivants :

- **Ingénieur diplômé en Génie mécanique de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.**
- **Ingénieur diplômé en Génie industriel de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.**
- **Ingénieur diplômé en Génie civil de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.**
- **Ingénieur diplômé en Génie informatique de l'Ecole nationale supérieure polytechnique de l'Université de Yaoundé I en formation initiale sous statut d'étudiant.**

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le complément d'avis suivant :

La Commission prend acte favorablement du prolongement d'un an de l'accréditation des quatre formations pour l'année universitaire 2020-2021.

Délibéré et approuvé en séance plénière à Paris, le 13 octobre 2020.



La présidente,
Elisabeth CREPON